



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA)

Mercredi 25 octobre 2023 à 16 heures

Lieu : Hôtel Mortagne

1228, rue Nobel, Boucherville (Québec) J4B 5H1

1 Ouverture de l'assemblée générale annuelle et constatation du quorum

Fannie Noël, administratrice et secrétaire du conseil d'administration, mentionne que le règlement de la CCIRS fixe à 20 membres le quorum pour la tenue d'une assemblée générale annuelle. Elle constate donc que le quorum d'au moins 20 membres et plus est atteint. La séance de l'assemblée générale annuelle débute à 16 h 5.

2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé qu'Isabelle Foisy assume la présidence de l'assemblée.

Proposeur : Catryn Pinard

Appuyeur : Patrick Ferland

Il est proposé que Fannie Noël assume le secrétariat de l'assemblée.

Proposeur : Catryn Pinard

Appuyeur : Patrick Ferland

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Isabelle Foisy fait la lecture de l'ordre du jour, qui est proposé tel quel par Émilie Poirier et appuyé par Charles Vincent.

4 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2022

Isabelle Foisy demande une renonciation à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 26 octobre 2022. La renonciation à la lecture du procès-verbal est proposée par Benoit Vigneau et appuyée par Yannick Bourdon.

La présidente d'assemblée demande une personne pour proposer l'adoption du procès-verbal du 26 octobre 2022 ainsi qu'une personne pour l'appuyer. Elle précise que les personnes qui proposent et appuient l'adoption du procès-verbal devaient être présentes lors de l'assemblée générale de 2022.



Il est proposé par Michel Veilleux
Appuyé par Benoit Vigneau

5 Mot de bienvenue de la présidence

Isabelle Foisy remercie tous les membres qui assistent à l'AGA et se réjouit de l'intérêt que les membres ont envers la Chambre.

6 Présentation des états financiers 2022-2023 audités

Isabelle Lemieux, trésorière de la CCIRS, présente les états financiers de l'exercice 2022-2023, audités par la firme Moquin Amyot.

L'auditeur indépendant Moquin Amyot donne une opinion sans réserve de la situation financière de la CCIRS dans son rapport signé le 27 septembre 2023. Les auditeurs indiquent que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Chambre au 31 juillet 2023 et concluent que tout est dans le respect des normes.

Elle indique que les revenus et les dépenses ont été moins importants au cours du dernier exercice. Elle note que l'excédent des produits sur les charges a doublé par rapport à l'exercice précédent. La baisse des produits provenant de projets subventionnés explique la baisse des revenus pour l'exercice 2022-2023. Dans le bilan, l'actif net a augmenté en raison de l'excédent.

Elle conclut en mentionnant que la Chambre a pour but de redonner à ses membres par la mise en œuvre de plusieurs projets et initiatives, financés à même les excédents financiers.

7 Nomination des auditeurs 2023-2024

Isabelle Lemieux recommande de renommer la firme Moquin Amyot comme firme auditrice de la CCIRS. Cette recommandation est proposée par Michel Labbé et appuyée par Maxime Lacombe.

8 Présentation des nouveaux règlements généraux

Hélène B. Tessier, administratrice au conseil d'administration et présidente du Comité de gouvernance, présente les principales modifications apportées aux règlements généraux de la Chambre. Les travaux visant la modernisation des Règlements ont été entamés il y a plus de quatre ans et la nouvelle version est le fruit d'une longue et mûre réflexion.

Madame Tessier remercie les personnes qui ont participé au fil des ans à la modification des Règlements généraux. Elle mentionne les principales modifications apportées aux Règlements :



Principales modifications :

Ajouts

- Modifications aux Règlements et dissolution (Article 15)
- Conflits d'intérêt ou de devoirs (Article 13)
- Dispositions financières (Article 14)

Retraits

- Comité exécutif (remplacé par dirigeants)
- Élimination de la notion de prépondérance

Mise à jour

- Définitions (Article 1)
- Assemblée générale annuelle et extraordinaire (Article 9)
 - Modalité de convocation
- Conseil d'administration (Article 10)
 - Mandat des Administrateurs (Article 10.5)
 - Politique de nomination (Article 10.9 et suivants)
 - Réunions du Conseil (Article 10.16 et suivants)

Les membres avaient jusqu'au 17 octobre 2023 pour transmettre toute question liée aux nouveaux règlements. Madame Tessier demande aux membres présents s'il y a des questions quant aux modifications. Aucune question n'étant soulevée, elle demande un proposeur et un appuyeur pour l'adoption des nouveaux règlements généraux.

Proposeur : Maude-Andrée Bazinet-Bossé

Appuyeur : Valérie Houde

9 Élection des administrateurs au conseil d'administration 2023-2025

Hélène B. Tessier explique que cette année, 14 candidats ont manifesté leur intérêt à siéger au CA pour combler 7 sièges. Six administrateurs souhaitent renouveler leur mandat et huit membres de la Chambre ont également déposé leur candidature.

Comme il y a plus de candidats que de sièges, il faudra conséquemment procéder à des élections.

Elle demande qu'un membre propose un secrétaire d'élection. Isabelle Lemieux propose Michel Labbé.

Proposeur : Brigitte Jalbert

Appuyeur : Maxime Lacombe



Elle présente à l'écran la composition actuelle du conseil d'administration et explique qu'au regard des compétences et des aptitudes que possèdent les membres actuels, le conseil d'administration est à la recherche des compétences suivantes pour assurer la pérennité de la Chambre et pour refléter la parité et la diversité qui existent au sein de son territoire :

- Compétences financières, fiscales et administratives
- Compétences dans le domaine des technologies, de la cybersécurité, et de l'innovation
- Entrepreneuriat/PME établie sur le territoire
- Compétences en gouvernance et ayant déjà siégé sur des CA
- Diversité des secteurs d'activité, complémentarité des expertises
- Diversité en termes de taille d'entreprise

Les administrateurs qui désirent renouveler leur mandat sont :

- Geneviève Dalcourt
- Isabelle Foisy
- Fannie Noël
- Catryn Pinard
- Michel Veilleux
- Benoit Vigneau

Les membres qui sollicitent un premier mandat sont :

- Anne Aubriot-Bertot
- Yannick Bourdon
- Mylène Duguay
- Marilou Gravel
- Valérie Houde
- Sylvain Lambert
- Benoit Massicotte
- Émilie Poirier

La vidéo des 14 candidats est présentée avant le vote.

Madame Tessier invite les membres présents à l'AGA à voter en cochant sept cases sur le bulletin de vote.

10 Présentation des activités de l'année 2022-2023

Isabelle Foisy présente les activités de l'année 2022-2023, qui sont décrites dans le rapport d'activités que les membres ont pu consulter au début de la rencontre.

La Chambre

Au 31 juillet 2023, la Chambre comptait 656 entreprises et 1152 délégués et a accueilli 220 nouveaux membres au cours du dernier exercice



Activités 2022-2023

La Chambre a proposé 38 activités à ses membres dont les incontournables Tournoi de golf de la présidence, Rendez-vous de la présidence, Événement de fin d'année Bulles et grillades et Déjeuner au féminin.

Le 25 mai dernier, devant près de 500 personnes, s'est tenue la 39^e édition des Prix Excellence, où l'on a couronné les lauréats des 13 catégories et des 3 prix spéciaux. Cette année, ce sont près de 70 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs qui ont déposé leur candidature.

Il y a également eu trois Grandes rencontres, quatre Matins Express, trois Midis-conférences et trois événements de l'Aile jeunesse.

C'est également en 2022-2023 que s'est entamée la Tournée de la présidence, qui permet à la direction de la Chambre de visiter des entreprises membres du territoire (en l'occurrence, Brossard et Boucherville).

Programmes et projets :

La Chambre a mis en œuvre plusieurs programmes et projets en 2022-2023, dont trois (3) cercles d'échange qui sont animés par et pour des membres (stratégie de vente, entreprise en démarrage et le très convoité cercle au féminin) deux projets de francisation, l'un avec la contribution de l'OQLF et l'autre, le Programme de promotion et de valorisation de la langue française.

La Chambre a également participé au projet de la FCCQ, le **PAPET** (Projet d'aide aux petites entreprises touristiques), où elle a aidé 21 entreprises touristiques de son territoire à développer leurs offres de services. Au total, ce sont plus de 800 000 \$ qui ont été distribués, sur une enveloppe provinciale de 20 M\$ provenant du Fonds d'aide au tourisme de Développement économique Canada.

Grands dossiers (représentation) :

La main-d'œuvre et la mobilité ont continué et continueront d'être au cœur des actions de la Chambre. En 2022-2023, le Comité transport a déposé un mémoire sur la gestion dynamique des voies auprès du ministère des Transports et a collaboré avec différents intervenants dans le développement de l'Aéroport Montréal Saint-Hubert YHU.

Partenaires et bénévoles

Isabelle Foisy remercie les partenaires et les bénévoles de la Chambre, qui contribuent à son succès et lui permettent de faire rayonner ses membres et son territoire.

Elle salue également le travail des membres de la Chambre qui siègent aux différents comités et qui ont traité de nombreux dossiers importants liés au transport, à la main-d'œuvre et à la gouvernance. Elle souligne enfin l'apport



la cellule de mentorat, qui compte plus de 45 mentors qui partagent leur sagesse et leur expérience avec leurs mentorés.

Changement de direction

En juin, Stéphanie Brodeur s'est vu décerner le prix Jean-Paul Letourneau dans la catégorie Leadership au Gala des chambres 2023 présenté par la FCCQ. Elle a annoncé son départ, après 10 ans de services, pour relever de nouveaux défis. Isabelle Foisy la remercie, au nom du conseil d'administration, de son grand dévouement envers la Chambre, son équipe, les partenaires et les membres.

C'est également en juin que le Conseil a procédé à l'embauche de Jean-François Lévesque, président-directeur général, poste nouvellement créé pour répondre aux besoins de pérennité des actions de la Chambre tant en matière de relations publiques et de relations gouvernementales que pour la durabilité des liens avec ses partenaires et ses membres.

Elle remercie enfin les membres de la permanence, qui ont su garder le cap malgré le changement de direction.

11 Plan d'action 2023-2024

Depuis son entrée en poste, Jean-François Lévesque a rencontré une centaine de partenaires et d'intervenants afin de mieux comprendre la perception de la Chambre au sein de la communauté d'affaires et de son territoire. Ces rencontres lui ont permis d'établir un plan d'action à court terme qui met de l'avant les constats qu'il en a dégagés et définit les grandes orientations de la Chambre au cours des prochaines années.

La Chambre proposera des activités et des projets diversifiés au cours de la prochaine année qui auront pour but de rejoindre le maximum d'auditoire et de susciter le sentiment d'appartenance des membres. Il y aura également une révision du portefeuille d'offres aux membres.

Étant donné que la Montérégie est la deuxième région économique en importance au Québec, la Chambre doit refléter le poids de la Rive-Sud dans ses interventions. La diversité en matière de taille d'entreprises et de secteurs d'activité sur le territoire est à la fois un atout et un défi. On se penchera davantage sur cet enjeu et continuera à traiter les dossiers liés notamment aux transports et à la main-d'œuvre.

La Chambre continuera à assumer son rôle de porte-parole de ses membres et des entreprises du territoire auprès des différentes instances et de porte-voix des succès de la région à l'extérieur du territoire.

Jean-François Lévesque annonce en primeur que la Chambre s'installera d'ici la fin de 2023 dans de nouveaux bureaux situés dans l'espace de travail partagé Hedhofis au Quartier Dix-30.



12 Résultats de l'élection et validation du vote par le secrétaire d'élection

Michel Labbé, secrétaire d'élection, remet à Hélène B. Tessier le résultat du vote des sept (7) administrateurs nommés. Il y a eu 61 bulletins de vote et aucun n'a été rejeté.

Hélène B. Tessier déclare élus par vote :

- Geneviève Dalcourt
- Isabelle Foisy
- Mylène Duguay
- Fannie Noël
- Catryn Pinard
- Michel Veilleux
- Benoit Vigneau

13 Huis clos pour l'élection des officiers

Isabelle Foisy invite les gens de la salle à se retirer pour que les membres du nouveau Conseil puissent procéder à l'élection des dirigeants.

Hélène B. Tessier annonce les dirigeants élus pour 2023-2024.

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Présidente | Isabelle Foisy |
| 1 ^{er} vice-président | Michel Veilleux |
| 2 ^e vice-présidente | Catryn Pinard |
| Trésorière | Isabelle Lemieux |
| Secrétaire | Fannie Noël |

Proposeur : Benoit Vigneau
Appuyeur : Maxime Robert

14 Levée de l'assemblée

Isabelle Foisy demande la levée de l'assemblée, qui est proposée par Fannie Noël et appuyée par Hélène B. Tessier.

Fannie Noël



Secrétaire